

Courrier picard

Municipalité et association des Amis de la basilique s'activent, chacune de leur côté mais main dans la main, pour la restauration de l'édifice religieux.



La secrétaire de l'association des Amis de la basilique Notre-Dame de Brebières, Laurence Catherine, qui est aussi conseillère municipale déléguée au patrimoine, a annoncé des travaux au sein de l'édifice religieux lors du dernier conseil municipal, jeudi 31 mars en soirée. L'architecte du patrimoine Nathalie N'Tkint a effectué une étude sur l'étanchéité des baladoires (des genres de gouttières intérieures), les remontées capillaires et les rejets d'eau sur les vitraux, pour 9 100 € hors taxes. Elle vient de livrer ses conclusions : avant de restaurer peintures murales et mosaïques, il faut lutter contre les remontées capillaires et poser une protection en plomb sur les baladoires dont la pierre est devenue poreuse. Pour cela, il faudra déboursier pas moins de 220 000 €. Mais la Ville espère n'en prendre en charge « que » 39 % avec une aide à hauteur de 40 % de l'État et 21 % grâce au financement participatif.

« D'autre part, la commune projette la restauration générale des décors intérieurs », a poursuivi Laurence Catherine. Mais avant cela, il est urgent de procéder au traitement conservatoire d'éléments et fragments du décor déposés en 2004. La facture avoisinera les 6 500 € hors taxes, dont 2 440 € pour la Ville, 1 160 € pour le conseil départemental et 2 900 € pour l'État.

En supplément des subventions municipales, du conseil départemental et de l'État, l'association des Amis de la Basilique a monté un dossier pour participer au concours du grand prix du Pèlerin du patrimoine. Le dossier a été déposé le 31 mars. « *Le concours a pour vocation d'encourager et d'aider à la restauration du patrimoine culturel et religieux. En ce qui concerne la basilique, les travaux concernent la conservation des toiles marouflées des Saints, la restauration des panneaux du Magnificat et du chemin des brebis ainsi qu'une œuvre du Christ lié* », précise Laurence Catherine quelques jours après le conseil municipal, en tant que secrétaire de l'association et non conseillère. Pour optimiser la candidature, un livret de soutien a été proposé à la population. « *Nous avons recueilli 1 229 signatures. Nous remercions tous ceux qui se sont impliqués pour former un réseau d'information afin que le registre soit fourni. Le soutien populaire est un critère apprécié par le jury.* » Le président de l'association, Philippe Bourel, attend désormais le retour du Pèlerin.

Aude Collina et notre correspondante Pascaline Cambray